

PROJET EDUCATIF

UNE EDUCATION DANS L'ESPERANCE POUR REENCHANTER L'ECOLE

« Puisque l'Esprit est notre vie, que l'Esprit nous fasse aussi agir. »
Saint Paul, Epître aux Galates V,25

« Chaque projet éducatif redit l'identité de l'école, ordonnée à l'Evangile, héritière de la tradition éducative des fondateurs et insérée dans la mission de l'Eglise ; il formalise les objectifs éducatifs et didactiques, et la façon dont ils sont proposés, de manière adaptée aux différentes personnes ; il précise l'organisation et le fonctionnement de l'école, la place de chaque acteur de la communauté éducative dans la réalisation même de ce projet ; il indique les critères d'évaluation permettant d'apprécier sa bonne mise en œuvre ».

Article 125 du Statut de l'Enseignement catholique

L'Enseignement Catholique, depuis sa création, est construit sur une logique de projet qui part de la base. Les acteurs sont mobilisés pour donner un avenir à l'établissement. L'organisation est avant tout une co-présence de personnes rassemblées par une parole commune. Par conséquent, le mode de relation privilégié et le mode de fonctionnement sont le dialogue.

L'école, le collège et le lycée Saint Paul, comme tout établissement catholique associé par contrat à l'Education nationale, sont des lieux d'enseignement, d'éducation, d'éveil et d'approfondissement de la foi. Ils préparent chacune et chacun à agir de façon solidaire dans la société.

A partir des référents que sont les textes officiels de l'Education Nationale et le projet académique, mais aussi l'Evangile, le Statut de l'Enseignement catholique et les orientations diocésaines, chaque membre de la communauté éducative se doit de privilégier 3 axes pour donner sens, signification et direction, à sa mission au quotidien. Il s'engage à mettre en œuvre les objectifs qui y sont associés.

Axe 1 – Vivre dans la cohérence et la cohésion

« Cherchez toujours ce qui est bien, les uns pour les autres et pour tous. »
Première Epître aux Thessaloniens, V-15

Faire de l'ensemble scolaire une unité de vie dans le respect des textes de référence (Statut de l'E.C., Projet Académique) :

- **Objectif 1 : Expliciter et respecter les valeurs communes définies dans chaque axe de ce projet**
- **Objectif 2 : Valoriser la complémentarité éducative et les initiatives**
- **Objectif 3 : Ecouter, échanger et partager**

Axe 2 – Accompagner chaque jeune dans son projet de vie

« Qui sème peu moissonnera peu ; qui sème largement moissonnera largement. »
Deuxième Epître aux Corinthiens, IX-6

Favoriser la réussite de tous, en s'appuyant sur leur motivation et en prenant en compte les différences, grâce à une continuité éducative et pédagogique de l'école au lycée :

- **Objectif 4 : Faciliter les transitions école-collège-lycée**
- **Objectif 5 : Harmoniser les pratiques pédagogiques et éducatives**
- **Objectif 6 : Accompagner chacun(e) dans la construction de son projet d'orientation**

Axe 3 – Témoigner de la réalité d'une communauté ouverte et bienveillante

« Si je n'ai pas la charité, je ne suis rien »
Première Epître aux Corinthiens, XII-9

Promouvoir une communication interne et externe témoignant d'une vision partagée et en phase avec le monde environnant

- **Objectif 7 : Utiliser la communication interne pour valoriser les dialogues**
- **Objectif 8 : Favoriser la connaissance de l'établissement**
- **Objectif 9 : Relier l'ensemble scolaire à son environnement local, ecclésial, national et international**

Le projet éducatif est le garant de l'unité de l'école, de la communauté qui la constitue et de sa mission. Cet impératif d'unité commande que, dans chaque projet éducatif, on ne fasse pas « de séparation entre le temps d'apprentissage et les temps d'éducation, entre les temps de la connaissance et les temps de la sagesse. [...] Dans la perspective d'un tel projet éducatif chrétien, toutes les disciplines doivent collaborer, de leur savoir spécifique propre, à la construction de personnalités en possession de leur maturité »¹.

Article 21 du Statut de l'Enseignement catholique.

¹ Sacrée Congrégation pour l'Education catholique, L'école catholique au seuil du troisième millénaire (28 décembre 1997) n°14